



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 22 mars 2017 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents mesdames les conseillères Lucie Robillard Barbeau, France Robillard Pariseau, Françoise Tassé, messieurs les conseillers René Pelletier et David Estall formant quorum sous la présidence de la Mairesse suppléante madame Corina Lupu.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absents : Monsieur le maire, Yves Baillargeon et Madame la conseillère, Françoise Tassé

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2016

Madame la mairesse suppléante ouvre la séance ordinaire à 19h33 après constatation du quorum.

2017-03-1044 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE 22 MARS 2017

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation procès-verbal du 22 février 2017 ;

1. Administration

1. Acceptation du rapport des dépenses – février 2017
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 28 février 2017 ;
4. Autorisation de demande carte de crédit pour Normand Léveillé
5. Dépôt de démission – Monsieur Daniel Poirier
6. Débarcadères - Visiteurs ;
7. Résolution d'appui - Programme fédéral et provincial – Branché pour innover et Québec branché.
8. Nomination d'un substitut lors de séance du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d' en-Haut

2. Sécurité publique

3. Transport et Voirie

1. Formation de base pour l'abattage manuel d'arbres.

4. Hygiène du milieu

5. Frais de financement

6. Urbanisme et environnement

1. Dépôt rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;
2. Nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.);

7. Loisirs et culture



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

1. Résolution d'appui pour l'oeuvre du sculpteur Monsieur Jacques Pissenem ;
2. Résolution pour la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;
3. Résolution d'appui à la création et la mise sur pied du centre d'interprétation des eaux laurentiennes, le ciel.

8. Varia

9. Correspondance

10. Période de questions

11. Clôture et levée de la session ordinaire

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 22e jour du mois de mars 2017.

Il est proposé par France Robillard Pariseau,

appuyé par René Pelletier,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 mars 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

2017-03-1045 - APPROBATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Lucie Robillard Barbeau,

appuyé par France Robillard Pariseau,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

QUE la résolution de demande et gestion de compte de carte Visa Desjardins (formulaire 67056000F) (05/2016) soit dûment signée par le Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

QUE le Directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles tout document pour l'acquisition de cette carte de crédit.

QUE chaque dépense sur cette carte de crédit soit associée à un bon de commande et autorisée par le Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DÉMISSION – MONSIEUR DANIEL POIRIER – 1.5

Le directeur général dépose aux membres présents du conseil la démission de monsieur Daniel Poirier à titre de journalier. La fin de son emploi est prévue pour le 9 mars 2017. Cette démission est déposée aux archives pour en faire partie intégrante.

2017-03-1048 - DÉBARCADÈRES – VISITEURS – 1.6

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en place des éléments lui permettant de lutter efficacement contre l'introduction possible d'espèces étrangères et envahissantes, ce qui aurait potentiellement des impacts négatifs sur la faune et la flore aquatique naturelle.

ATTENDU QUE l'utilisation intensive des lacs peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau, des rives et que la Municipalité désire mettre en place des éléments de protection à cet effet en limitant le nombre d'embarcations autorisées.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de David Estall, appuyé par Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil de la municipalité interdit l'accès aux débarcadères de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles aux visiteurs ayant une embarcation de type motomarine, embarcations de plus de 18 pieds ou de type « Wakeboat » muni de ballast.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ADMINISTRATION - 1

2017-03-1046 - ACCEPTATION DU RAPPORT DES DÉPENSES – FÉVRIER 2017 -1.1

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

ATTENDU QUE le comité d'administration n'avait pas à fait la vérification des comptes à payer pour le mois de février 2017;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil accepte le rapport des dépenses du mois de février 2017 de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 0\$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS du mois de janvier 2017 au montant de 18 037.78 \$ et les dépenses incompressibles au montant de 25 778.46 \$ pour un total de 43 816.24 \$.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 28 FÉVRIER 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du conseil, l'état de revenus et dépenses au 28 février 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.

2017-03-1047 - AUTORISATION DE DEMANDE CARTE DE CRÉDIT POUR NORMAND LÉVEILLÉ - 1.4

ATTENDU QUE le poste de journalier est tenu par Monsieur Normand Léveillé depuis le 12 décembre 2013;

ATTENDU QU'une carte de crédit pour Monsieur Normand Léveillé simplifiera le processus d'acquisition pour la voirie;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de France Robillard Pariseau, appuyé par David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil de la municipalité autorise Monsieur Normand Léveillé, journalier, à demander l'émission d'une carte Visa Desjardins, incluant le renouvellement à l'échéance et son remplacement si nécessaire, et ce, avec une limite de crédit de 1 000.00 \$.



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 4614-SPECIAL

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

TRANSPORT ET VOIRIE

2017-03-1051 - FORMATION DE BASE POUR L'ABATTAGE MANUEL D'ARBRES - 3.1

ATTENDU QUE les employeurs qui ont des travailleurs faisant de l'abattage manuel sont tenus d'offrir à leurs employés une formation obligatoire de 16 heures dispensée par un formateur accrédité par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ;

ATTENDU QUE le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier donnera la formation d'abattage d'arbres les 4 et 5 avril prochain au coût de 465,00\$ (taxes et manuel inclus);

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de David Estall, appuyé par René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil autorise l'employé municipal Normand Léveillé à s'inscrire et se rendre à ladite formation. Un montant de 465,00\$ (taxes et manuel inclus) est prévu pour le paiement de la formation.

QUE les frais relatifs à la formation lui seront remboursés.

QUE le poste budgétaire 02 32000 520 soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au mois de février 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

2017-03-1052 - NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (C.C.U.) - 6.2

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2015-19 constituant le comité consultatif d'urbanisme à l'article 17 stipule que le choix des membres relève du Conseil municipal et ceux-ci sont nommés par résolution ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Thierry Pirro est intéressé à joindre comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil nomme Monsieur Thierry Pirro, résident au 212 chemin du Village membre du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-03-1049 - RÉOLUTION D'APPUI- PROGRAMME FÉDÉRAL ET PROVINCIAL - BRANCHÉ POUR INNOVER ET QUÉBEC BRANCHÉ – 1.7

CONSIDÉRANT les projets déposés par COGECO visant à étendre les services internet à quelques secteurs de la Municipalité dans le cadre du programme d'appui financier fédéral-provincial;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil appui fortement le projet présenté par COGECO visant le déploiement de l'internet haute vitesse dans des secteurs non desservis.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

2017-03-1050 - NOMINATION D'UN SUBSTITUT LORS DE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D' EN-HAUT– 1.8

ATTENDU QU'il y a possibilité que le maire et la mairesse suppléante soient absents lors de séance du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d' en-Haut;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un substitut en remplacement pendant ces absences ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de David Estall, appuyé par France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil nomme madame la conseillère, Lucie Robillard Barbeau à titre de substitut en remplacement du maire et de la mairesse suppléante lorsque ces derniers ne peuvent participer aux séances du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d' en-Haut.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-03-1054 - RÉSOLUTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION POUR LE LOCAL QUI SERVIRA DE HALL D'EXPOSITION AINSI QUE LES LOCAUX Y CONDUISANT – 7.2

ATTENDU QUE lors de discussions précédentes, les membres du Conseil avaient convenu d'affecter un local à des fins de Hall d'exposition pour la collection d'artéfacts recueillis dans le Lac-des-Seize-Îles et le Lac Laurel par M. Jean-Louis Courteau ;

ATTENDU QUE lors des discussions tenues à l'automne 2016 portant sur la préparation du budget de l'année 2017, les membres du Conseil étaient favorables à affecter les fonds suffisants pour mettre à niveau ce local et les locaux y conduisant ;

ATTENDU QU'«Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles» dispose déjà d'une somme de 1 245,00\$ fournie par le Groupe Défi Vélo afin de meubler le local ;

ATTENDU QU'«Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles» prépare un plan de financement pour la mise sur pied du CIEL et, qu'à cette fin, il doit connaître la date probable de livraison du local remis aux normes afin de compléter certaines demandes prometteuses de subventions et éventuellement de procéder à son aménagement intérieur ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de David Estall, appuyé par René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté par les membres présents du conseil de mandater M. le directeur général et la firme comptable Amyot Gélinas pour qu'ils élaborent une proposition de montage financier ainsi qu'un échéancier des travaux à réaliser pour la mise à niveau du local et de l'aire de service y donnant accès, avant le 1^{er} novembre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2017-03-1053 - RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'OEUVRE DU SCULPTEUR MONSIEUR JACQUES PISSENM - 7.1

ATTENDU QUE l'organisme Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles prépare actuellement sa 8e édition consécutive des « Journées de la culture » qui se tiendront les 04, 05 et 06 août prochain ;

ATTENDU QUE lors de cette fin de semaine, Monsieur Jacques Pissenem sculpteur viendra faire une prestation d'une journée ;

ATTENDU QU'il y aura une entente entre l'artiste sculpteur Monsieur Jacques Pissenem et la municipalité pour la réalisation de son œuvre ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles appuie le projet de Monsieur Jacques Pissenem pour la réalisation de son œuvre lors des Journées de la culture.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-03-1055 - RÉOLUTION D'APPUI À LA CRÉATION ET LA MISE SUR PIED DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES, LE CIEL – 7.3

ATTENDU QU'Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles est un organisme à but non lucratif dont la mission est de «mobiliser la population du territoire afin d'organiser des événements, des activités de financement ou solliciter des subventions et des dons, dans le but de réaliser des projets ou des actions servant uniquement l'intérêt de la collectivité et visant uniquement l'organisation d'activités à caractère culturel ;

ATTENDU QUE l'organisme prépare actuellement la 8e édition consécutive des «Journées de la culture» qui se tiendront les 04, 05 et 06 août prochain ;

ATTENDU QUE l'organisme a ajouté depuis 4 ans un volet «patrimonial» à son éventail de mission ;

ATTENDU QU'il y a 3 ans, M. Jean-Louis Courteau, plongeur réputé de notre région, a exposé une partie de sa collection d'artéfacts extraits du Lac lors des «Journées de la culture 2014 et que sa prestation a suscité un intérêt très important dans la population ;

ATTENDU QUE certains artéfacts (vases amérindiens) ont été récupérés ;

ATTENDU QUE de nombreux citoyens ont manifesté le désir qu'un Hall d'exposition soit mis en place par la Municipalité afin d'exposer lesdites collections et d'en faire un centre éducatif et patrimonial ;

ATTENDU QUE le groupe Défi Vélo, Tour à Vélo du Lac-des-Seize-Îles 2016 (7e édition), animé par MM. Bill Clelland et Olivier Hamel, s'était « donné objectif d'amasser des fonds afin de financer un **musée d'artéfacts** au centre municipal » et qu'à cette fin ils ont remis à « Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles » une somme de 1 245,00\$;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de «Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles» à sa réunion du 11 mars 2017 a adopté à l'unanimité une résolution instituant le **Centre d'Interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL**,

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles appuie le projet de **Centre d'Interprétation des Eaux Laurentiennes** tel que proposé.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité
de Lac-des-Seize-Îles

VARIA

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ 10 minutes.

2017-03-1056 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2017

il est proposé par France Robillard Pariseau,

appuyé par David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal clôture la séance ordinaire du 22 mars 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire				x
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5			x	
Françoise Tassé	District # 6				x

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse suppléante, Corina Lupu lève la séance ordinaire du 22 mars 2017 à 19 :58.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Corina Lupu
Mairesse suppléante